



LICENCE

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'organisme de contrôle ECOCERT France SAS, agréé et accrédité pour la certification de produits agricoles et alimentaires issus du mode de production biologique atteste que l'opérateur:

SAS NATEVA

Le Moulinage

26150 SAINTE CROIX - FRANCE

s'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par le RCE 834/2007. Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer à importer ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique.

Seul il ne permet pas la commercialisation de produits ou la facturation de prestation de service avec référence au mode de production biologique.

Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes et/ou d'une attestation listant les process conformes.

LICENCE N° 188596T

Fait le 30/11/2009

Date de fin de validité : 31/12/2011

Le présent document est la propriété d'ECOCERT France sas.
Il doit être restitué sur simple demande.
Seul l'original signé est valable.

Le Responsable de Certification, Jérôme VIEL

ECOCERT France sas – BP 47 – 32600 L'ISLE-JOURDAIN – Tél. 05 62 07 34 24 – Fax. 05 62 07 11 67

Organisme de contrôle agréé sous le numéro FR-BIO 01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité.
Accréditation COFRAC n° 5-0035 pour la certification de produits agricoles et alimentaires, portée disponible sur www.cofrac.fr